

**Communiqué de presse – CAPF - Reprises des balades thermiques pour l'agglomération
Janvier 2025**

Les conseillers France Rénov de l'agglomération du Pays de Fontainebleau et du Parc naturel régional du Gâtinais français réitèrent les balades à la caméra thermique initiées en 2023. Deux sont prévues en février : à Achères-la-Forêt jeudi 6 février et à Chailly-en-Bière le 11 février.

Après une courte présentation des problématiques d'isolation des habitations, les conseillers France Rénov' emmènent les habitants pour un parcours commenté de 45 minutes dans les rues. Les habitants sont invités à visualiser et à analyser les déperditions de chaleur des bâtiments de leur commune à travers l'image infrarouge affichée sur l'écran d'une caméra thermique.

En effet, le budget énergie moyen d'un ménage est de près de 1800 € par an. Aujourd'hui le secteur résidentiel représente 43 % de la consommation énergétique totale et engendre à lui seul 25% des émissions de gaz à effet de serre sur une année.

Les défauts d'isolation causent des déperditions de chaleur par la toiture (30%), les murs (30 %), les fenêtres et les portes (13%), la ventilation (20%) ou encore par le sol (7%) et engendrent une augmentation de la consommation d'énergie pour maintenir la température intérieure.

L'objectif de ces balades est d'identifier, en les visualisant grâce à la caméra, les zones de faiblesse de l'isolation d'un bâtiment (indétectables à l'œil nu), afin de sensibiliser les habitants aux déperditions de chaleur de toutes sortes.

Pour rappel, l'agglomération, concernée par la flambée du coût de l'énergie et soucieuse du besoin pour les ménages de contrôler et de combler les points de fuite de leur habitat, a mis en place depuis 4 ans l'espace France Rénov'. Ses conseillers font bénéficier les habitants de leur expertise dans les domaines de la rénovation et de l'efficacité énergétique, ainsi que des aides financières mobilisables.

« Face à la flambée des coûts énergétiques et à la nécessité de sobriété énergétique au quotidien, le Pays de Fontainebleau souhaite, au travers de ce type d'action, accompagner les habitants du territoire, d'autant que cette initiative s'inscrit dans le Plan Climat-Air-Énergie Territorial de notre territoire. » précise Pascal Gouhoury, Président de l'agglomération du Pays de Fontainebleau.

Agenda 2025 des balades :

- 6 février 2025, 18h30 Achères-la-Forêt - Salle du conseil municipal - 58 rue du Closeau (accès se par l'arrière du bâtiment).
- 11 février, 18h30 Chailly-en-Bière – salle du conseil municipal – 2 place du Général Leclerc

Contact presse : Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau
Sandrine Nepveu de Villemarceau - 06 45 93 70 99 - communication@pays-fontainebleau.fr